RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

E.U.R.L. AB2E

Siège social : 8, Chemin des Vignes
18500 MARMAGNE

E.U.R.L. au capital de 4 000 €
Immatriculation au RCS de BOURGES
Sous le numéro B 753 929 140

Relevé de décision de l'Associé Unique statuant sur le transfert du siège social, le 28 février 2025

Je soussigné M. Olivier PELLE agissant en qualité de gérant et de seul associé de la société AB2E prend les décisions ci-après concernant :

- le transfert du siège social ;
- la modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 8, Chemin des Vignes à MARMAGNE (18500) au 41H, Avenue des Prés le Roi à SAINT DOULCHARD (18230), à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE "4" - Siège social
Aux termes de l'A.G.E. du 28 février 2025, le siège social est transféré au 41H, Avenue des Prés le Roi à SAINT DOULCHARD (18230).

Le reste de l'article est inchangé.

Deuxième décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Mentions de fin du PV

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique gérant
Signature Bon pour pouvoir

